

Comprendre le handicap pour accueillir en EAJE

Domaine : Handicap

Modalité : Présentiel /Distanciel

Durée : 7 heures

Lieu de la formation :

Inter : Arles, Martigues, Salon de Provence
Intra : Au lieu indiqué par le commandeur

Public : Professionnels

dans le domaine de la petite enfance

Préambule :

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, et la charte d'accueil en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) posent les fondements d'une approche inclusive pour les enfants en situation de handicap. Cette législation souligne l'importance de l'égalité des chances et de la participation de tous les enfants à la vie collective dès le plus jeune âge. Accueillir un enfant en situation de handicap en EAJE, c'est s'engager à adapter nos pratiques éducatives pour répondre à ses besoins spécifiques. Cela implique une formation continue des professionnels, une collaboration étroite avec les familles et les spécialistes du handicap, ainsi qu'une adaptation des locaux et des activités proposées.



Modalités pédagogiques :

Approche par compétences : Met l'accent sur l'acquisition de compétences pratique plutôt que de se concentrer uniquement sur des savoirs théoriques. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences. Cela renforce l'apprentissage social et crée un environnement d'entraide.

Méthode inductive : Part de l'observation et de l'expérience pour amener les apprenants à en tirer des conclusions ou des principes généraux. Les apprenants travaillent en petits groupes et échangent leurs connaissances et expériences.

Approche collaborative et / ou Mise en situation : Place l'apprenant dans des situations réelles ou proches de la réalité pour qu'il puisse appliquer directement les connaissances acquises (exercices, simulations, jeux de rôle, ...).

Moyen pédagogique :

- Présentation sous forme de diaporama, visuels et de vidéos nécessaires à la bonne compréhension du sujet
- Ateliers de groupe et de cas pratiques organisés sur les thèmes abordés lors de la formation
- Supports de formation, papiers ou informatiques, remis aux participants

Méthodes d'évaluation et de suivi :

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet, basé sur la liste des objectifs cités précédemment

- Recueil des attentes et besoins à l'inscription,
- Évaluation des acquis
- Feuille d'émergence
- Attestation de formation
- Certificat de réalisation



Nombre de participants :
Min : 5 / Max : 12

Tarifs de la formation :
Inter : 220 € HT / pers. / jour
Intra : 1 250 € HT / jour

Délai d'inscription :
30 jours avant le début de la formation

Matériel nécessaire :

Kit prise de notes (manuscrite ou digitale) + une situation de terrain à améliorer + **vosre bonne humeur**

Formateurs :

Inès ALDEGUER : Formatrice Adultes & Educatrice Jeunes Enfants

Contacts :

Administratif : Erick CHARLES | contact@conseil.fr | 07 83 09 00 82
Référent Handicap : Inès ALDEGUER
ines.kconseils13@gmail.com | 07 65 69 21 54



Les objectifs :

- Comprendre les différentes formes de handicap et leurs implications sur le quotidien des personnes concernées.
- Acquérir les connaissances sur le cadre législatif relatif au handicap et connaître les ressources disponibles
- Comprendre les enjeux de l'inclusion et sociale des enfants en situation de handicap notifiée ou non
- Apprendre à évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et ajuster ses pratiques professionnelles pour une meilleure inclusion.



Pré-requis à la formation :

De niveau 1 à 2*



Modalité d'annulation :

Pour toute inscription annulée 10 jours (ouvrés) avant, la totalité des frais sera due. Le cabinet K conseils et formations se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation si l'effectif n'est pas suffisant, au plus tard une semaine avant le début de la formation.

*Niv.1: De 0 à 1 an d'expérience | Niv.2: De 1 à 2 ans d'expérience | Niv.3 : De 2 à 4 ans d'expérience | Niv.4 : + de 4 ans d'expérience

25



Programme de la formation :

Module 1.1 : Sensibiliser aux différentes formes de handicap

- Handicap moteur : atteintes physiques, troubles moteurs, difficultés à se déplacer, à manipuler des objets.
- Handicap sensoriel : déficience visuelle, auditive, troubles de la perception.
- Handicap cognitif : troubles d'apprentissage, troubles du langage, dyslexie, troubles du spectre autistique.
- Handicap psychique : troubles psychologiques
- Handicap psychosocial

Résultats attendus : Identifier les formes de handicap et leurs impacts quotidiens.

Module 1.2 : Connaître le cadre législatif et les ressources disponibles

- Loi du 11 février 2005 sur le handicap : principes d'égalité des droits et des chances, d'insertion et de citoyenneté des personnes handicapées.
- Loi Handicap de 2005 : mesures pour l'intégration scolaire, professionnelle, l'accessibilité des lieux publics et privés.
- Loi de 2016 : obligation des établissements publics d'accueillir un nombre minimum de personnes handicapées.
- Les services et établissements spécialisés

Résultats attendus : Connaître les lois et ressources disponibles qui encadre le handicap

Module 1.3 : Favoriser l'inclusion et la socialisation des enfants en situation de handicap

- Les enjeux de l'inclusion et sociale en milieu ordinaire
- Stratégies pratiques pour favoriser l'inclusion
- Promouvoir l'empathie et la coopération entre enfants avec et sans handicap (exemples de projets collectifs inclusifs).

Résultats attendus : Saisir l'importance de l'inclusion pour tous les enfants en situation de handicap.

Module 1.4 : Évaluer et ajuster les pratiques professionnelles

- Évaluation des besoins des enfants en situation de handicap
- Ajustement des pratiques pédagogiques et professionnelles
- Atelier pratique : Analyse de cas concrets et élaboration d'un plan d'action pour l'inclusion d'un enfant en situation de handicap dans une activité spécifique (jeu, atelier créatif, etc.).

Résultats attendus : Évaluer les besoins et adapter les pratiques pour une inclusion efficace.